APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

(AOI 2015 P 1247)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres International N° 2015 P 1247 pour :

ACQUISITION D'UNE CAMÉRA INFRAROUGE DE DÉTECTION DES POINTS CHAUDS.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres. Elles doivent obligatoirement parvenir recommandée par voie postale ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la STEG /DPTE –RADES FORET- (contre décharge) sous plis fermés et cachetés au plus tard : **le Mercredi 18 Mars 2015 à 09H30** à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ACHATS
STEG/DPTE – BP 126 - 2040 RADES FORET - TUNISIE

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2015 P 1247 :
« ACQUISITION D'UNE CAMÉRA INFRAROUGE DE DÉTECTION DES POINTS CHAUDS »

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la **STEG / DPTE – RADES FORET** fait foi.

Toute soumission doit être obligatoirement accompagnée des pièces annexes suivantes :

Pour les soumissionnaires étrangers

- Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire. (Originale ou certifiée conforme).

Pour les soumissionnaires locaux

- Un certificat d'affiliation à la CNSS (copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (Originale ou certifiée conforme).
- Une attestation d'origine.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet.

Les soumissionnaires (locaux et étrangers) doivent également accompagner leurs offres :

- D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (originale).
- D'une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'est pas un agent public au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).
- Extrait du registre de commerce pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie.
- D'une caution provisoire de soumission d'un montant forfaitaire égal à : **600 DT.**
  Conformément au cahier des charges, l'absence de cette caution entraîne d'office la nullité de l'offre.

NB : la STEG peut exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier de l'Appel d'offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la Direction Production et Transport de l'Electricité à l'adresse suivante:

STEG / DPTE - DEP LOGISTIQUE - DIVISION ACHATS
SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS.
TEL : 216 71 433 977 – Poste : 2264 - FAX : 216 71 433 066

Les offres resteront valables durant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 18 Mars 2015 à 09H30**.

Les intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de **soixante dix dinars** par exemplaire (**70 DT**) en espèces ou par virement bancaire au compte de la STEG : **C.C.B (ATB) : 201104.0319/41 - Rue Hédi Nouira 1001 Tunis.**

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de l'Appel d'Offres dans votre virement.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

L'ouverture des offres technico-financières est **publique** et elle aura lieu le **Mercredi 18 Mars 2015 à partir de 10H00 et ce** au siège de la DPTE - RADES FORET.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.